



# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2017

Date de convocation du conseil municipal : le 10 février 2017

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, André BONSIGNORE, Marianne MICHEL, Jean-Luc BASSET, Antoine GIEU, Pierre Emmanuel JACQUEMET, Mikael THOMAS et Nadine VERNEY

Absents ou excusés : Marie-Claude CHANTELAUZE

Secrétaire de séance : Mikaël THOMAS

**Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :**

[www.mairie-de-vaujany.fr](http://www.mairie-de-vaujany.fr)

1. Le Conseil approuve le procès-verbal du 6 janvier 2017.
2. Le Conseil s'oppose au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, des documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale » à la Communauté de Communes de l'Oisans.
3. Le Conseil adopte les comptes administratifs 2016 comme suit :

## Budget communal

### Section d'investissement

DEPENSES	7 114 518.29 €
RECETTES	8 727 067.50 €
RESULTAT	1 612 549.21 €

### Section de fonctionnement

DEPENSES	20 176 464.49 €
RECETTES	27 658 915.54 €
RESULTAT	7 482 451.05 €

## Budget Eau et Assainissement

### Section d'investissement

DEPENSES	818 356.22 €
RECETTES	1 111 859.55 €
RESULTAT	293 503 33 €

### Section d'exploitation

DEPENSES	677 175.97 €
RECETTES	717 002.91 €
RESULTAT	39 826.94 €

## Budget Pôle Sports Loisirs

### Section d'investissement

DEPENSES	201 139.79 €
RECETTES	238 396.66 €
RESULTAT	37 256.87 €

### Section d'exploitation

DEPENSES	1 282 408.35 €
RECETTES	1 474 739.59 €
RESULTAT	192 331.24 €

## Budget Les Hauts de la Drayre

### Section d'investissement

DEPENSES	17 470.80 €
RECETTES	0.00 €
RESULTAT	- 17 470.80 €

### Section d'exploitation

DEPENSES	79 412.82 €
RECETTES	91 483.91 €
RESULTAT	12 071.09 €

4. Le Conseil approuve les comptes de gestion 2016 : Commune, Eau et assainissement, Pôle Sports Loisirs et Les Hauts de la Drayre établis par le Receveur Municipal, conformes en tous points aux comptes administratifs.
5. Le Conseil constate les excédents de fonctionnement cumulés au 31 décembre 2016, ci-dessous détaillés et décide de leur affectation aux budgets primitifs 2017 des budgets afférents :

Budget communal :	8 117 658.19 €	Budget Pôle Sports Loisirs :	317 246.26 €
Budget Eau et Assainissement :	66 411.83 €	Budget Les Hauts de la Drayre :	12 071.09 €

## 6. Le Conseil approuve le Plan Pluriannuel d'Investissement 2017-2020.

PROJETS	PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2017-2020 (MONTANT TTC)
<b>DOMAINE SKIABLE &amp; REMONTEES MECANIQUES</b>	
Remplacement du Télésiège de Clos Giraud	9 000 000,00 €
Télécabine L' Enversin-Vaujany	7 550 000,00 €
Développement et optimisation du domaine skiable de Vaujany	3 200 000,00 €
Télécabine de Montfrais - changement des cabines et optimisation de la sécurité	3 000 000,00 €
Domaine skiable de Montfrais : optimisation neige de culture et Homologation du stade	880 000,00 €
TPH 2 - Optimisation de la puissance des armoires électriques	500 000,00 €
Réfection de la Gare du Téléphérique	480 000,00 €
Liaison plateforme Gare téléphérique	300 000,00 €
Optimisation neige de culture Piste de la Fare	240 000,00 €
Conformité incendie Pôle Sports Loisirs et Télécabine de l'Enversin	200 000,00 €
<b>TOTAL DOMAINE SKIABLE &amp; REMONTEES MECANIQUES</b>	<b>25 350 000,00 €</b>
<b>VOIRIE</b>	
Voirie Villette y/c passerelle + Parkings	2 950 000,00 €
Voirie du Rochas	2 500 000,00 €
Travaux de réfection et d'entretien de la voirie communale	500 000,00 €
Sécurisation des Hameaux - tranche conditionnelle (Rif Jany)	50 000,00 €
<b>TOTAL VOIRIE</b>	<b>6 000 000,00 €</b>
<b>DEVELOPPEMENT ACTIVITES ESTIVALES</b>	
Voie verte Col Sabot-Grand Maison	1 500 000,00 €
Aménagement de la zone ludique du COLLET	640 000,00 €
Passerelle du Verney et cheminements piétons	250 000,00 €
<b>TOTAL DEVELOPPEMENT ACTIVITES ESTIVALES</b>	<b>2 390 000,00 €</b>
<b>BATIMENTS</b>	
Projet centre village - Acquisition de parkings souterrains, acquisition et aménagement d'une plateforme	3 340 000,00 €
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	960 000,00 €
Entretien des boiseries des bâtiments communaux	300 000,00 €
Pôle Enfance - Aménagements	240 000,00 €
<b>TOTAL BATIMENTS</b>	<b>4 840 000,00 €</b>
<b>TRAVAUX POLE SPORTS LOISIRS</b>	
Programme de travaux Pôle Sports Loisirs	720 000,00 €
<b>TOTAL POLE SPORTS LOISIRS</b>	<b>720 000,00 €</b>
<b>TRAVAUX EAU</b>	
Réfection réservoir du ROCHAS	100 000,00 €
<b>TOTAL EAU</b>	<b>100 000,00 €</b>
<b>DIVERS</b>	
Acquisitions foncières	450 000,00 €
Entretien des berges	250 000,00 €
Divers	160 000,00 €
<b>TOTAL DIVERS</b>	<b>860 000,00 €</b>
<b>TOTAL PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2017-2020</b>	<b>40 260 000,00 €</b>

7. Le Conseil approuve le Débat d'Orientations Budgétaires 2017 établi à partir du Plan Pluriannuel d'Investissement comme suit :

BUDGET VILLE		
CHAPITRE	DESIGNATION	TOTAL CHAPITRE TTC
TOTAL CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		50 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 350 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		19 350 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT BUDGET VILLE		20 750 000,00 €

BUDGET EAU		
CHAPITRE	DESIGNATION	TOTAL CHAPITRE TTC
TOTAL CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		100 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT BUDGET EAU		100 000,00 €

BUDGET PATINOIRE PISCINE		
CHAPITRE	DESIGNATION	TOTAL CHAPITRE TTC
TOTAL CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		432 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT BUDGET PATINOIRE PISCINE		432 000,00 €

8. Le Conseil sollicite auprès du Département de l'Isère un financement au taux maximum pour l'ensemble des projets du plan Pluriannuel d'Investissement 2017-2020.
9. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat de Performance des Alpes de l'Isère pour le massif de l'Oisans et sollicite un financement au taux maximum pour le réaménagement de la Gare du Téléphérique et les travaux de neige de culture auprès d'Isère Tourisme .
10. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SEDI pour la mise à disposition des biens liée au transfert des compétences de maîtrise d'ouvrage relatives à la distribution publique d'électricité .
11. Le Conseil confie au SEDI la mise en place d'un Conseil en Énergie Partagé sur la Commune.
12. Le Conseil fixe les tarifs des gîtes communaux pour la saison 2017/2018.
13. Le Conseil approuve la convention de servitudes à intervenir avec ENEDIS pour la réalisation de travaux de réseau électrique sur les parcelles communales F 823-891-398-840-838-1111.



Le Maire,

Yves GENEVOIS